



Schéma cyclable de Jarny - Plan vélo

Concertation citoyenne

6 mai 2022 – château de Moncel

Atelier Droitaumont :

*Animateur : Olivier TRITZ*

*Rapporteur : F.B. – Cabinet du Maire.*

1. Concernant la proposition de **schéma cyclable pour le quartier de Droitaumont** :  
Le groupe de travail, composé de 10 personnes émet un avis positif sur le schéma global proposé pour ce quartier, il est jugé « pertinent » à l'exception d'un point : axe composé des rues de Nancy/Wilson (voir-ci dessous).  
Sur ce sujet précis, pour des questions de sécurité des usagers, le schéma propose dans le préprojet la mise en place d'un « un tourne à droite » (afin de rejoindre un itinéraire permettant d'éviter aux cyclistes de couper le départementale avec un tourne à gauche vers la rue E. Bouchotte). Cet itinéraire préconisé est certes plus sécurisé mais demande un détour qui rallonge le circuit des cyclistes vers Moncel : il se fait via la rue du Bois du four. Sur ce sujet, l'avis du groupe est partagé :
  - Pour certains, l'itinéraire cyclable doit être le plus direct.
  - Pour d'autres, la sécurité des usagers (en particulier les moins expérimentés d'entre eux) justifie pleinement cette proposition.
2. Concernant les **conflits d'usage** : le stationnement et l'occupation des voies restent un enjeu majeur du déploiement du schéma cyclable et justifie un programme d'accompagnement : usage des trottoirs, stationnement, trottinettes....
3. Concernant les **solutions techniques préconisées** : la généralisation à grande échelle des Voies Centrales Banalisées (CVCB) est une bonne nouvelle et une bonne solution pour le groupe aguerris à la pratique du vélo. Il est précisé que depuis le début de notre réflexion (2020), ce type d'aménagement a fait ses preuves. Les restes des aménagements a été évoqués et précisés selon les questions des participants : écluses ; plateau....
4. Concernant le sujet de **l'éducation, l'information** à tous les usagers mais aussi celle de **l'accompagnement au changement** des personnes : unanimement pour le groupe, cette dimension doit être une action prioritaire de la ville.
5. Concernant les **points techniques à retravailler** du préprojet et selon les préconisations du groupe de travail :  
Le groupe propose des aménagements au pré-projet du plan cyclable à deux échelles :
  - Adaptations simples, comme :

- Rue A. Bouchotte : présence de ralentisseurs jugés trop élevés pour les vélos, il convient donc :
  - Soit de les adoucir ;
  - Soit de créer des écluses ;
  - On rappelle que cette rue sera traitée en CVCB.
- Rue Neuve : il conviendra de traiter la problématique du stationnement par une refonte du marquage.
- Rue Sully- traitée en CVCB et en zone 30 : il semble de l'avis général que le passage en zone 30 km/h est irréaliste et que les écluses devront être révisées.
- Adaptation nécessitant une concertation sur site (balade à vélo du 21/05) au regard de la sécurité :
  - Rue de Nancy/Rue E. Bouchotte (vers la ville) : une réflexion globale et une concertation sur le secteur sera proposée pour définir le projet final :
    - Le sens de circulation et l'itinéraire pour les vélos (en résumé : vers le pont ou non ?)
    - Les aménagements pour la sécurité : position du plateau surélevé( sortie rue de Bruville ? pour casser la vitesse), signalétique à mettre en place....
  - Giratoire rue Wilson et les embranchements, dont celui de la rue Bossuet : la proposition du pré-projet n'est pas satisfaisante pour le groupe. Il faut réfléchir à la manière d'assurer plus de fluidité et de sécurité ; le marquage en damiers ? voie cyclable ?

Le travail se termine sur cette conclusion : les derniers sujets sont à évoquer lors des balades en vélo.

## Atelier Moulinelle

*Animateur : Denis WEY*

*Rapporteur : SLK – Aménagement du territoire.*

Les échanges ont été actifs, diversifiés et constructifs. Ils ont globalement porté sur le partage d'usage de la voirie, les craintes de conflits d'usage entre vélos – piétons et vélos – voitures et la sécurité des plus vulnérables.

-Le tracé des pistes cyclables au sein du quartier de Moulinelle, ainsi que dans ses connexions aux quartiers voisins, au regard des contraintes de la voirie, apparaît cohérent. Le « shunt » du tronçon de la rue Metz / voie ferrée, pour des motifs sécuritaires, par la ZAC Victor Prouvé / rues Sainte-Barbe, des Mines, rue Simon Macherez apparaît également cohérent.

-La localisation des parkings vélos apparaît aussi cohérente.

→ Suggestion : (faire) installer des parkings vélos sur les parkings des supermarchés (hors Moulinelle...)

-Coactivité de la voie centrale banalisée et de la ou des piste(s) cyclables

→ Suggestion : améliorer la vigilance des conducteurs en traçant des bandes rugueuses

-Coactivité de la voie centrale banalisée et du stationnement longitudinal de la rue des Ormes

-Inquiétudes : la place du piéton vis-à-vis des voitures, des camions, des vélos... et des trottinettes (de plus en plus fréquentes)

→ Suggestion : généraliser les zones 30, voire 20

-Inquiétudes pour les cyclistes dans les rues des Mines / Simon Macherez eu égard à la pente et à l'étroitesse de la voie, ainsi qu'au droit du rond -point rue Sainte-Barbe / école Marcel Pagnol

-La vitesse excessive des véhicules est mise en avant, surtout rue de Metz en sortie de ville et rue des Ormes

→ Suggestion : rue de Metz, en entrée de ville, déplacer le panneau d'agglomération pour apaiser la circulation à 50 km/heures

-Passages piétons dangereux entre les ponts SNCF de Jarny et Labry,

-Signalisation : les camions du SIRTOM continuent à traverser le quartier de Moulinelle malgré l'interdiction pour les PL.

-Signalisation : Problème de stationnement devant l'école rue des Ormes, il manque un parking pour l'école (voir proposition du budget participatif 2019). De même, de nombreux camions stationnent au début de la rue Sainte-Barbe.

-Des doutes sont exprimés quant à l'intégration du vélo dans les usages du quotidien

Réponse est apportée que l'accompagnement des évolutions des mentalités des enfants et des adultes est partie intégrante de l'animation de son plan vélo par la Ville.

Jarny, le 12 mai 2022.